



J ai acheté une culasse defectueuse dans une casse auto

Par **jean philippe hougron**, le **27/02/2009** à **20:17**

J ai aheté une culasse pour ma voiture dans une casse automobile. 150euros
Je l ai remise a mon mecano afin qu il la mette a la place de l ancienne qui avait ete deterioree(elle etait fendue pour avoir trop chauffé).
J ai aussi fourni a mon garagiste un joint de culasse et la boulonnerie speciale qui va avec.
Ce matin j apelle mon garagiste pour savoir si la voiture est prete....et il m annonce que lab culasse que je lui ai donné est encore plus defectueuse que celle qui se trouvait sur la voiture .il s en est apperçu en essayant le moteur apres reparation.
Je telephone a la casse auto pour le leur dire et ils me retorquent que j aurais du verifier si la culasse qu ils m ont vendue etait en bon etat.....
N etant pas specialite j aurais du aller la faire tester...60 euros
Aujourd hui je dois retourner les voir pour qu ils me donnent une nouvelle culasse mais je m interroge car il me faut aussi racheter un joint et la boulonnerie 150 euros (les premiers etant inutilisables une seconde fois).
Je dois aussi payer la main d oeuvre du premierb demontage ,remontage et evidemment la deuxième fois..200eurosx2.
donc aujourd hui je dois depenser plus de 400euros supplementaires apres avoir deja paye 500 euros.
Merci si quelqu un peut me conseiller et me dire si il existe un recours.
les professionnels de la pièce d occasion ne sont ils pas tenu d un minimum de garantie????
merci pour vos reponses amicalement j phil